

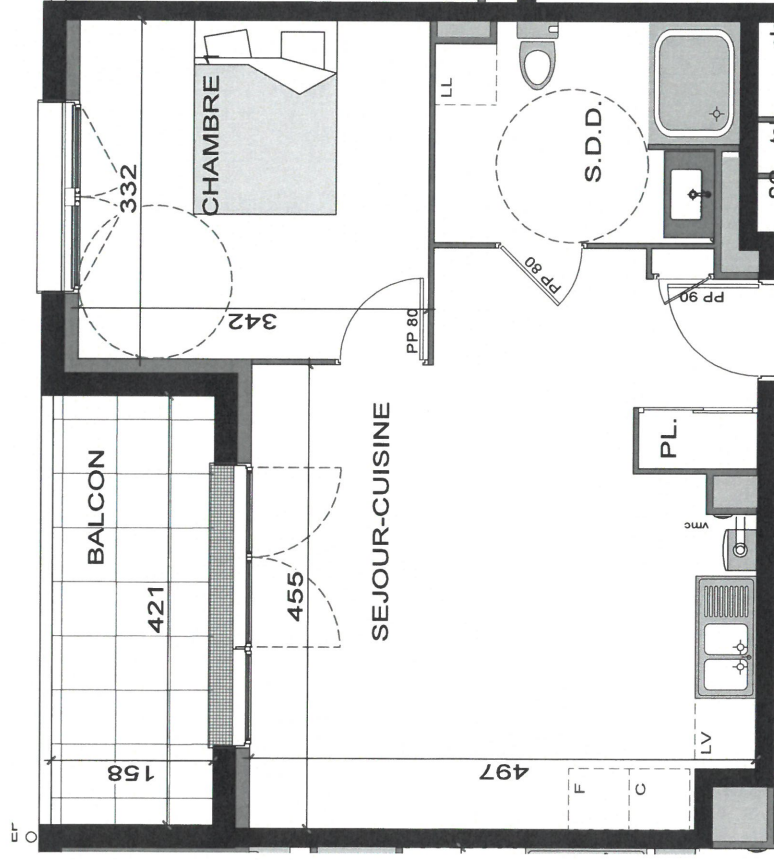
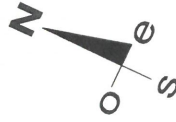
**APPARTEMENT n°: B 4**  
Niveau : Rez de Chaussée

**TYPE : 2 Pièces**

surfaces habitables

ENTREE-SEJOUR-CUISINE	24,60 m <sup>2</sup>
PLACARD	0,71 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,35 m <sup>2</sup>
SALLE DE DOUCHE	6,14 m <sup>2</sup>

<b>S. TOTALE HABITABLE</b>	<b>42,80 m<sup>2</sup></b>
surfaces annexes	
BALCON	6,65 m <sup>2</sup>
<b>S. TOTALE PRIVATIVE</b>	<b>49,45 m<sup>2</sup></b>



NOTA :

En fonction des nécessités techniques de réalisation, le maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter des modifications au présent plan, notamment de légères variantes de cotes et de surfaces. Les tolérances d'usage sont admises en ce qui concerne les dimensions et surfaces indiquées. Les gaines, les retombées, faux plafonds, soffites ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif et n'apparaissent pas de manière exhaustive sur le plan.

